

COMMISSION CENTRALE DES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES



Procès-verbal n°34 Réunion du 22/04/2022

Animateur : M. SABANI

Présent(e)s : Mme LOMON – MM. FOFANA - BORDET (CD)

**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2021/2022 validée par le Comité Directeur le 08/12/2021 :**

AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
<u>Engagement Football Educatif :</u>	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
<u>Engagement Libre - Futsal :</u>	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 7	/
● Frais de publications	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
<u>Clubs débiteurs</u>	
● 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
<u>Modification de match</u>	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement par la 3CD le VENDREDI de 00h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
<u>Feuilles de match</u>	
● Absence de transmission de FMI dans les délais	9,50 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) jusqu'au mardi 12h00	9,50 €
● 1* demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er mercredi suivant le match)	/
● 2* demande pour non-envoi feuille de match papier après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème mercredi suivant le match)	30,00 €
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 ^{er} rencontre	/
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 ^{ème} rencontre	100,00 €

<u>Licences / Qualification</u>	
• Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
• Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
• Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
• Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
• Joueur non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
• Dirigeant(e) non licencié(e) inscrit(e) en arbitre assistant(e)	100,00 €
• Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
• Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
• Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
• Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
• Absence physique dirigeant ou éducateur inscrit sur la feuille de match.	50,00 €
• Absence de dirigeant sur la feuille de match	50,00 €
<u>Terrains</u>	
• Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
<u>Suspension de terrain ferme</u>	
• 1 ou 2 matchs	85,00 €
• 3 matchs ou +	170,00 €
• 6 mois ou +	320,00 €
• Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
• Réclamations, réserves	43,50 €
• Evocations	43,50 €
• Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
• Réclamations, réserves, évocation fondée, club obtenant gain de cause, remboursement de :	43,50 €
• Appels réglementaire	64,00 €
• Appels disciplinaire	125,00 €
<u>Présence club</u>	
• Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
• Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
• Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
• Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
• Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
• Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
• Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
<u>Forfaits</u>	
• Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
• Forfait avisé, avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du w-end à venir)	/
• 1 ^{er} Forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du w-end à venir)	30,00 €
• 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du w-end à venir)	60,00 €
• 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du w-end à venir)	90,00 €
• Forfait général	180,00 €
• forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
<u>Forfait coupes</u>	
<u>Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)</u>	
• Phase Elimatoire	25,00 €
• 1/8 de Finale	40,00 €
• 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
• Finale	300,00 €

DISCIPLINES

Ouverture du dossier disciplinaire

• Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
• Par avertissement	8,00 €
• Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
• Fumigènes	à partir de 500,00 €
• Non production de rapport réclamé par la commission	15,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF

• Demande de Modification (jour, horaire) <u>jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	/
• Demande de Modification (jour, horaire) <u>le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	50,00 €
• Demande de Modification (jour, horaire) <u>le JEUDI (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	100,00 €
• Amende pour tout changement par la 3CD le VENDREDI Football Educatif de 00h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
• 1* demande pour non-envoi de la feuille de plateau Foot Educatif sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er mercredi suivant le plateau)	/
• 2* demande pour non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2 ^{ème} mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
• Joueur non licencié	100,00 €
• Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)

• Dès la 1 ^{ère} infraction	15,00 €
• Dès la 2 ^{ème} infraction, amende financière et pour chaque retard de :	15,00 €

Absence non justifiée aux matchs

• Dès la 1 ^{ère} infraction	40,00 €
• Dès la 2 ^{ème} infraction, amende financière et pour chaque retard de :	40,00 €

Absence non justifiée aux convocations devant les commissions

• Dès la 1 ^{ère} absence à une convocation devant une commission, amende financière par absence de :	30,00 €
---	---------

Absence de rapports

• Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• le rapport n'arrive jamais, amende financière par rapport de :	10,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 16/04/2022 au 22/04/2022					
Dossier N°476-2			3CD	Coupe FOOT ENTREPRISE du 16/04/2022 - n°24490907 EPSIDIS 1 / METRO FOOT 3	La 3CD prend note du Forfait avisé hors délais d'EPSIDIS 1 en COUPE HDS FOOT ENTREPRISE. Amende 120€ (voir Annexe Financière n°2) Le club de METRO FOOT 3 est qualifié pour le prochain tour
Dossier N°477	19/04/2022		3CD	Non réception de la FDM papier à la 2ème demande : Futsal D1 26/03/2022 n° 24079696 Sceaux Fc 1 / Issy Les Mx Fc 2	La 3CD transmet le dossier à la commission statuts et règlement pour décision à donner
Dossier N°478	20/04/2022		3CD	Réception FDM papier et rapport arbitre officiel match non joué. U14 D5 poule consolante A du 09/04/2022 - n°24481519 GARCHES VAUCRESSON 2 / NANTERRE ES 5	La 3CD transmet le dossier à la commission statuts et règlement pour décision à donner
Dossier N°479	11/04/2022	539013	RACING CFF	Le club nous informe du forfait du club de BAGNEUX COM pour le match : U15F à 8 poule consolante du 09/04/2022 - n°24382012 RACING CFF 2 / BAGNEUX COM 2	RACING CFF 2 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) BAGNEUX COM 2 1er Forfait non avisé de l'équipe BAGNEUX COM 2 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°480	20/04/2022		3CD	Réception extrait PV de la commission statuts et règlements du 13/04/2022 décidant : - Donne match à jouer SENIORS D4 du 13/03/2022 - n°23430801 CHEMINOTS OUEST 1 / ASNIERES FC 2	La 3CD prend note et décide que la rencontre se jouera le DIMANCHE 8 MAI 2022. Merci de bien vouloir faire le nécessaire pour que la rencontre soit jouée.
Dossier N°481	21/04/2022		3CD	Réception FMI, forfait du club de GARCHES VAUCRESSON sur le match : U16 D5 poule consolante B du 17/04/2022 - n°24393359 JEUNES D'ANTONY 1 / GARCHES VAUCRESSON 2	JEUNES D'ANTONY 1 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) GARCHES VAUCRESSON 2 1er Forfait non avisé de l'équipe GARCHES VAUCRESSON 2 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)

Dossier N°482	21/04/2022		3CD	Réception FMI, forfait du club d'ISSY LES MLX : U13 poule F du 09/04/2022 – n°24044858 MEUDON 2 / ISSY LES MLX 4	1er Forfait non avisé de l'équipe 4 en U13 poule F de ISSY LES MLX Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°483	21/04/2022		3CD	Réception FMI, forfait du club de COURBEVOIE : U13 poule D du 09/04/2022 – n°24044747 GARENNE COLOMBES AF 3/ COURBEVOIE SPORTS 4	1er Forfait non avisé de l'équipe 4 en U13 poule D de COURBEVOIE SPORTS Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°484	22/04/2022	511880	VILLE D'AVRAY	Le club nous informe de leur forfait pour le match : ANCIENS D2 – du 24/04/2022 n°23429502 FONTENAY AUX ROSE 11 / VILLE D'AVRAY 11	FONTENAY AUX ROSE 11 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) VILLE D'AVRAY 11 1er Forfait avisé hors délais de l'équipe VILLE D'AVRAY 11 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)

COUPES

Calendrier de la compétition

- **Quarts de finale** : 16/17 avril ou 23/24 avril 2022 (date butoir le 8 mai 2022)
- **Demi-finales** : 21/22 mai ou 4/5 juin 2022
- **Finales** : dimanche 19 juin 2022 au Plessis Robinson

COUPES									
HDS ANCIENS		HDS SENIORS FUTSAL							
24/04/2022	11	Csm Clamart Foot	11	Issy Les Mx Fc	07/05/2022	1	Puteaux Futsal	1	Fc Asnieres Futsal
24/04/2022	12	Nanterre Ajsc	11	Antony Foot	07/05/2022	1	Neuilly Fc	2	Accs Asnieres-Vil 92
24/04/2022	11	Sevres Foot	11	Vanves Stade	07/05/2022	2	Futsal Paulistat	1	Boulogne Bil Ac
24/04/2022	11	Stade Francais	11	Clichy S/Seine Us	07/05/2022	1	Issy Les Mx Fc	1	Les Petits Pains
HDS SENIORS		HDS U14							
08/05/2022	2	Nanterre Es	2	Montrouge Fc	23/04/2022	1	Chaville Fc	1	Suresnes Js
08/05/2022	1	Neuilly Olympique	1	Sevres Fc					
08/05/2022	2	Puteaux Csm	2	Issy Les Mx Fc					
08/05/2022	1	St Cloud Fc	2	Ararat Issy					
HDS U16		HDS U18							
24/04/2022	1	Clichy S/Seine Us	1	Neuilly Olympique	24/04/2022	1	Colombienne Foot	1	Bagneux Com
24/04/2022	1	Courbevoie Sports	1	Plessis Robinson Fc	24/04/2022	1	Rueil Malmaison Fc	2	Montrouge Fc
24/04/2022	1	Puteaux Csm	2	Antony Foot	24/04/2022	1	Stade Francais	2	Boulogne Bil Ac
24/04/2022	1	Stade Francais	1	Garenne Colombes	24/04/2022	1	Suresnes Js	1	Malakoff Usm
HDS SENIORS FEMININES		HDS U18 FEMININES							
16/04/2022	1	Cheminots Ouest	1	Boulogne Bil. Ac	23/04/2022	2	Rueil Malmaison Fc	1	Csm Clamart Foot
23/04/2022	1	Asnieres Fc	1	Racing Cff	23/04/2022	1	Clichy S/Seine U.S.	1	Puteaux Csm
23/04/2022	1	Bourg La Reine A.S.	2	Rueil Malmaison Fc	23/04/2022	1	Montrouge F.C. 92	1	Malakoff Usm
23/04/2022	1	Sevres F.C. 92	1	Antony Foot Evolutio	23/04/2022	1	Neuilly O.	1	Suresnes J.S.
HDS U15 FEMININES		HDS LOISIRS SENIORS							
23/04/2022	1	Antony Foot Evolutio	1	Gennevilliers Csm	09/05/2022	1	Bourg La Reine AS	2	Bourg La Reine AS
23/04/2022	1	Plessis Robinson Fc	1	Courbevoie Sports	09/05/2022	1	Sup St Etienn	1	Sup Nice
23/04/2022	2	Rueil Malmaison Fc	1	Neuilly O.	09/05/2022	2	Sevres FC 92	1	Sevres FC 92
23/04/2022	1	Suresnes J.S.	1	Meudon A.S.					

FMI MANQUANTES

PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U14 D5 poule consolante A

16/04/2022 n° 24481525 Clichy S/Seine U.S. 5 / Garches Vaucr 2

16/04/2022 n°24481527 Nanterre Es 5 / Neuilly O. 4

U14 D5 poule consolante B

16/04/2022 n° 24394976 Issy Les Mx Fc 4 / Cheminots Ouest 2

U15F à 8

16/04/2022 n° 24382020 Bagneux Com 2 / Montrouge F.C. 92 1

Futsal U15

16/04/2022 n° 24206828 Sceaux Fc 1 / Neuilly Fc 92 1

DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2

Anciens D5

03/04/2022 n° 24052405 Pc Asnieres 12 / Montrouge Gs 12

U18F à 8

02/04/2022 n°24381608 Clichy S/Seine U.S. 1 / Neuilly O. 1

U16 D5 poule consolante A

10/04/2022 n°24393285 Clichy S/Seine 3 / Colombes Lso 1

U14 D5 poule accession

09/04/2022 n°24385686 Meudon As 3 / Nanterre Ajsc 1

U14 D5 poule consolante A

02/04/2022 n° 24481509 Clichy S/Seine U.S. 5 / Puteaux Csm 3

02/04/2022 n° 24481511 Nanterre Es 5 / Nanterre Ajsc 3

02/04/2022 n° 24481513 Asnieres Fc 5 / Garches Vaucr 2

Coupe HDS Foot Entreprise

02/04/2022 n°24475457 Opus 1 / Conseil General Fc 2

Futsal U15

09/04/2022 n°24206815 Sceaux Fc 1 / Sevres Futsal 2

FOOT EDUCATIF - FMI MANQUANTES PAR CATEGORIE

DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U12 Poule B

09/04/2022 n° 24044008 Sceaux F.C 1 / Metro Trans. Us

U12 Poule C

09/04/2022 n° 24044064 Asnières F.C 3 / Rueil Malmaison F.C 2

U12 Poule D

09/04/2022 n° 24044128 Asnières F.C 4 / Rueil Malmaison F.C 3

U13 Poule A

09/04/2022 n°24044579 Clichy S/Seine U.S. 1 / Courbevoie Sports 2

U13 Poule F

09/04/2022 n°24044860 Antony Foot Évolution 2 / CSM Clamart Foot 3

U12 Espoir Poule M. Maoulida

09/04/2022 n°24330797 Issy Les Mx F.C 2 / Garenne Colombes AF 2

U10 Poule A

09/04/2022 n° 24041647 Vanves Stade 3 / Colombes L.S.O 1

U10 Poule N

09/04/2022 n°24042349 Rueil Malmaison F.C 4 / Boulogne Bil. AC 4

U10 Poule O

09/04/2022 n°24042432 Bagneux Com 1 / Stade Français 1

U10 Poule P

09/04/2022 n° 24042489 **Bagneux Com 2** / Stade Français 2

U11 Poule A

09/04/2022 n° 24042661 **Colombes L.S.O 1** / Sceaux F.C 1

U11 Poule B

09/04/2022 n° 24042720 **Boulogne Bil. AC 5** / Cheminots Ouest L'As 1

U11 Poule C

09/04/2022 n° 24042776 **Boulogne Bil. AC 6** / Cheminots Ouest L'As 2

U11 Poule G

09/04/2022 n° 24043001 **Antony Foot Evolution 1** / Voltaire Chat. M. Ss 1

U11 Poule H

A09/04/2022 n° 24043057 **Antony Foot Evolution 2** / Voltaire Chat. M. Ss 2

U11 Poule I

09/04/2022 n° 24043113 **Antony Foot Evolution 3** / Voltaire Chat. M. Ss

FOOT EDUCATIF – FICHES PLATEAUX MANQUANTES PAR CATEGORIE

PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateaux U7

16/04/2022 **BOULOGNE BILLANCOURT A.C (1/2)** / CLAMART FOOT C.S.M (2/2)
16/04/2022 **ANTONY FOOTBALL EVOLUTION/ISSY LES MOULINEAUX F.C**
16/04/2022 **VILLE D'AVRAY U.S./PLESSIS ROBINSON F.C/METRO TRANSPORTS U.S**
16/04/2022 **BOURG LA REINE A.S./FONTENAY AUX ROSES A.S./ MONTROUGE F.C 92**
16/04/2022 **NANTERRE E.S (1/2) / CLICHY U.S.A (1/2)**
16/04/2022 **CLICHY U.S.A (1/2) / NANTERRE E.S (1/2)**
16/04/2022 **COURBEVOIE SPORTS FOOTBALL/NANTERRE J.S.C/ACADEMIE CLUB ASNIERES**
16/04/2022 **VILLENEUVE LA GARENNE/CHEMINOTS DE L'OUEST A.S/COLOMBIENNE E.S/GENNEVILLOISE E.S**
16/04/2022 **LEVALLOIS S.C/GARENNE COLOMBES A.F**
16/04/2022 **CHAVILLE F.C/PUTEAUX C.S.M**

DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateaux U6

09/04/2022 **FONTENAY AUX ROSES A.S./ ANTONY FOOTBALL EVOLUTION/ VILLE D'AVRAY U.S**
09/04/2022 **NANTERRE E.S (1/2) / NEUILLY OLYMPIQUE (1/2)**
09/04/2022 **NEUILLY OLYMPIQUE (2/2) / NANTERRE E.S (2/2)**
09/04/2022 **CLICHY U.S.A (2/2) / GENNEVILLIERS C.S.M (2/2)**
09/04/2022 **ASNIERES F.C/COLOMBES L.S.O/SURESNES J.S**

C.D.I.F – Groupe F.M.I. Réunion du Jeudi 21 avril 2022

Présents :

G. DELORME (CD)– animateur

M. Soukup - A. Viaud (C.D.)
=====

La commission se réunit **tous les jeudis** suivant une journée de championnat ou tour de coupe.
Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.
La réponse aux demandes d'explications doit parvenir avant le mardi 12h (date préciser sur le PV).

RAPPEL IMPORTANT

RAPPEL IMPORTANT

Toutes les rencontres, que ce soit en foot à 11 ou en foot à 8 doivent se faire avec une feuille de match. Si vous ne pouvez pas clôturer votre feuille de match sur la tablette, vous devez « OBLIGATOIREMENT » remplir une feuille papier sous peine d'amendes pour absence de feuille de match.

VOUS DEVEZ PREPARER VOTRE EQUIPE AU PLUS TARD LE VENDREDI SOIR SUR LE SITE « FMI.FFF.FR »

IMPORTANT :

Vous devez anticiper la récupération des rencontres pour éviter les difficultés.

NE JAMAIS FAIRE DE TRANSFERT DE COMPOSITION D'EQUIPE DEPUIS UNE TABLETTE DANS L'HEURE QUI PRECEDE LA RENCONTRE

TOUTES LES PREPARATIONS DOIVENT SE FAIRE SUR :

FMI.FFF.FR

Réponse au club

U14 – D5 Consolante A

Pour éviter les problèmes, vous devez vérifier que vous avez bien coché la case de cette équipe sur footclubs.

Le changement de poule oblige à refaire l'accès.

Amende pour transmission tardive de la FMI

La commission, en application de l'annexe 13 du R.S.G. sanctionne le club pour transmission de la F.M.I. hors délai (Application de l'article 13 .cas n°6.

U.S.M. MALAKOFF – n° 23429415

ANTONY EVOLUTION FOOTBALL – n° 24393356

F.C. ISSY les MOULINEAUX – n° 24490785

U.S.M. MALAKOFF – n° 24395813

En application de l'annexe 13 du Règlement Sportif Général avertissement au club fautif et demande d'explication à renvoyer avant le mardi 03 mai à 12h au district.

U 14

Pour absence de préparation d'équipe (cas n°3)

D5 Accession : 24385689 – F.C. ISSY les MOULINEAUX

D5 consolante A : 24481525 – GARCHES VAUCRESSON

D5 consolante A : 24481526 – JS SURESNES et LSO COLOMBES

D5 Consolante A : 24481527 – NANTERRE E.S. et OLYMPIQUE NEUILLY

D5 consolante B : 24394976 – F.C. ISSY les MOULINEAUX

D5 Consolante C : 24395813 – NANTERRE E.S. et OLYMPIQUE NEUILLY

U 15 F

Pour de récupération des données (cas n°4)

Poule A : 24382020 – BAGNEUX C.O.M.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de-Seine.